

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture et NATEA Agriculture.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,  
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à [accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)



## COLZA

### Stades phénologiques et observations du réseau

Les 12 parcelles du réseau ont été observées.

Le stade va de « 3 feuilles » (B3) à « rosette » (Bn) ;

- ✚ 9 % au stade « 3 feuilles » (B3) ;
- ✚ 25 % au stade « 4 à 5 feuilles » (B4 - B5) ;
- ✚ 33 % au stade « 6 à 7 feuilles » (B6 - B7) ;
- ✚ 33 % au stade « rosette » (Bn).

	Semis	Stade	Baris (cuvette)	Charançon bourgeon terminal (cuvette)	Altises piégées (cuvette)	Fréquence (% plantes touchées)			
						Dégâts deTenthrede	Dégâts limaces	Morsures altises	Pseudocercoporella
87 - Rancon	24/08/2014	Rosette			3				
87 - Nexon	28/08/2014	Rosette	1		2				20%
87 - Breuilaufa	01/09/2014	Rosette				47%			13%
87 - Peyrilhac	03/09/2014	7 feuilles	1						
87 - Feytiat	05/09/2014	6 feuilles							
87 - St-Hilaire-Bonneval	09/09/2014	5 feuilles							
87 - Le Palais-sur-Vienne	09/09/2014	5 feuilles			5		15%	30%	
23 - Genouilhac	01/09/2014	7 feuilles	2	7					
23 - Viersat	01/09/2014	3 feuilles		1	29		40%	80%	
23 - St-Sulpice-Le-Guéretois	01/09/2014	7 feuilles		1	5				
23 - Bourgameuf	03/09/2014	Rosette		3	1				
19 - Allasac	16/09/2014	4 feuilles		Pas de piège				10%	

#### Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET  
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin  
Boulevard des Arcades  
87 060 LIMOGES CEDEX  
05 55 10 37 90  
[accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)

#### Référents filières et rédacteurs du bulletin :

Céréales à paille

Philippe PENICHOU  
FREDON Limousin

05 55 04 64 53  
[ppenicou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenicou@fredon-limousin.fr)

Colza - Maïs

Valérie LACORRE  
Chambre Départementale d'Agriculture Haute-Vienne

05 87 50 40 00  
[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

## Grosses altises

Période de risque, Seuil de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°4 du 30 septembre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : Des altises ont été piégées dans les parcelles de Rancon, Nexon, Le Palais-sur-Vienne (87), Viersat, Saint-Sulpice-le-Guéretois et Bourgneuf (23), entre 1 à 29 altises dénombrées dans la cuvette.

Des morsures sont observées sur des pieds des parcelles, Viersat (23), de Le Palais-sur-Vienne (87) et Allasac (19), à des fréquences allant de 10 à 80 %.

### **Evaluation du risque – altises adultes**

**Risque faible.**

---

## Limaces

Seuil de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°4 du 30 septembre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : Il a été noté des dégâts de limaces sur les parcelles du Palais-sur-Vienne (87) et de Viersat (23).

### **Evaluation du risque – limaces**

**Risque faible**, le stade de sensibilité (« 3 feuilles ») étant dépassé sur la quasi-totalité des parcelles.

---

## Charançon du bourgeon terminal (*Ceuthorrhynchus piciparsis*)

Éléments de biologie : Les adultes pondent dans les pétioles à l'automne. **Les larves passent dans le cœur des plantes au stade rosette et détruisent le bourgeon terminal.**

**Le Charançon Gallicole**  
Corps gris-noirâtre  
Tâches latérales



**Le Charançon du Bourgeon Terminal**  
Corps noir brillant  
Tâches latérales et dorsales



La principale différence se fait au niveau des pattes, le charançon gallicole a le bout des pattes noires alors que le charançon du bourgeon terminal a le bout des pattes rouges.

Observations du réseau : 1 charançon a été piégé sur les parcelles de Viersat et Saint-Sulpice-le-Guéretois et 7 à Genouilhac (23).

Période de risque : De la levée au stade rosette.

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas pour le charançon du bourgeon terminal de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles, repérée dans les cuvettes, est un risque.

Les petits colzas sont beaucoup plus sensibles. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. On considère que le risque est plus important 8 à 10 jours après les premières captures.

### **Evaluation du risque – charançon du bourgeon terminal**

La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

## Larves défoliatrices (tenthrède ou piéride)

Observations du réseau : Dégâts sur la parcelle de Breuilaufa (87)

Période de risque : De la levée jusqu'à 6 feuilles

Seuil de nuisibilité : Présence de larves sur plantes avec 1/4 de la surface foliaire détruite

### **Evaluation du risque – larves défoliatrices (tenthrède ou piéride)**

Restez vigilant sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 6 feuilles.

---

## Baris

Éléments de biologie : Adulte de 2,5 à 5 mm, noir à reflets bleu-vert. Tête avec un rostre courbé. Pas de poil, corps relativement long ce qui permet de le différencier très facilement des autres charançons.

Observations du réseau : Quelques Baris sont piégés sur Nexon, Peyrilhac (87) et Genouilhac (23).

Seuil de nuisibilité : Présence de larves sur plantes avec 1/4 de la surface foliaire détruite



### **Evaluation du risque – baris**

**Ce coléoptère n'est pas considéré comme nuisible.**

---

## Pseudocercosporella

Nombreuses petites taches brunes sur feuilles qui deviennent blanc beige au centre, de 5 à 15 mm qui peuvent se rejoindre pour former des taches blanches plus importantes.

Observations du réseau : Symptômes sur les parcelles de Nexon et Breuilaufa (87).

Nuisibilité faible à l'automne même dans les cas les plus touchés.

---

## Risque d'élongation

Le risque d'élongation est potentiellement présent dans les parcelles ayant atteint 6 feuilles avant le 10 octobre. Néanmoins, cette condition n'est pas suffisante pour que le risque soit réel.

Les parcelles à risque avéré cumulent plusieurs facteurs de risque :

- ✚ densité > 40 plantes/m<sup>2</sup> (ou plus de 15 plantes au mètre linéaire) ;
- ✚ une disponibilité azotée élevée (> 100 u d'azote) ;
- ✚ une sensibilité variétale à l'élongation (ex : variété Veritas moyennement sensible, donc à surveiller si les conditions citées ci-dessus sont réunies).



## MISE EN PLACE PROGRESSIVE DU RESEAU DE SURVEILLANCE

Semis en cours...

**Les températures très douces actuelles sont favorables à des levées rapides et une bonne croissance de la végétation, réduisant ainsi les périodes de sensibilité des cultures aux limaces.**

- ✚ Les parcelles semées fin septembre sont à 2 voire 3 feuilles ;
- ✚ Les semis du 05/10 lèvent ou sont à 1 feuille.

---

## Limaces

Présentation, rappel des dégâts : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°5 du 07 octobre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Seuils de nuisibilité : On considère que le risque est élevé à partir de 20 limaces/m<sup>2</sup>.

Stades de sensibilité : De la levée jusqu'à début tallage



Photo : Fredon Limousin

Limace noire (photo de gauche) et limace grise (photo de droite)

## Evaluation du risque – limaces

Les quelques averses annoncées dans une atmosphère quasi-printanière sont favorables à l'activité des gastéropodes.

---

## Cicadelles des céréales

Plusieurs espèces de ces insectes piqueurs et suceurs (principalement *Psammotettix alienus*) sont potentiellement vecteurs du virus WDF (Wheat Dwarf Virus), qui occasionne la « maladie des pieds chétifs ».

Les levées précoces (fin septembre et début octobre) et les parcelles bien abritées sont les plus exposées car les conditions estivales favorisent les pullulations ( $T > 15^{\circ}\text{C}$ ).

Observations du réseau : Des pièges englués chromatiques sont en cours d'installation sur des parcelles de référence de notre réseau.



Piège englué chromatique



## Seuils de nuisibilité

- ✚ Jusqu'à 30 captures hebdomadaires, le risque de contagion est nul ;
- ✚ Au-delà et jusqu'à 80 individus piégés, le risque est modéré ;
- ✚ Avec plus de 100 captures, les dégâts de « pieds chétifs » sont certains.

Stades de sensibilité : De levée à « 3 feuilles ».

---

## Pucerons d'automne

Plusieurs espèces de ces pucerons (principalement *Rhopalosiphum padi*) sont susceptibles de transmettre la Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO) maladie virale qui peut gravement affecter les céréales certaines années. L'orge et l'avoine sont les cultures les plus sensibles, mais le blé est lui-même plus sensible que le triticale et le seigle.

Observations du réseau : 8 % sur un triticale à 1 feuille à Villard (23), 2 % sur un blé à Dun-le-Palestel (23).

Seuils de nuisibilité : 10 % de pieds porteurs sur un échantillon d'au moins 50 plantes à partir de la levée ou station prolongée des individus plus de 10 jours.

### **Evaluation du risque – pucerons d'automne**

Les conditions météorologiques sont favorables à ce phénomène.

## A RETENIR

### COLZA

**Altises adultes** : Risque faible

**Limaces** : Risque faible, le stade de sensibilité (« 3 feuilles ») étant dépassé sur la quasi-totalité des parcelles

**Charançon du bourgeon terminal** : La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles

**Tenthrede de la rave** : Restez vigilant sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade « 6 feuilles »

**Baris** : Ce coléoptère n'est pas considéré comme nuisible

### CEREALES A PAILLE

**Limaces** : A surveiller, stade sensible de la levée à « 3 feuilles »

**Cicadelles** : Surveillance de l'activité par piégeage, conditions favorables

**Pucerons d'automne** : Conditions favorables

## PROCHAIN BULLETIN MARDI 21 OCTOBRE

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*

*Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto*

